

Clairvaux d'Aveyron

Comptes rendus des Conseils municipaux de juin et juillet 2014

Le Conseil municipal a décidé le transfert de la compétence « communication numérique » au SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron), qui a élaboré en 2012, en partenariat avec le Conseil Général, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Aveyron (SDTAN). L'objectif de ce SDTAN vise notamment le déploiement du très haut débit en Aveyron. Une opération bourg-centre a été engagée sur la commune. Le Conseil municipal a validé l'engagement d'une démarche d'étude en partenariat avec le CAUE et le Conseil Général. Dans un 1^{er} temps, le CAUE va conduire un diagnostic. Les conclusions sont attendues pour février 2015 ; une réunion publique sera organisée à cet effet. En matière de développement touristique, une commission dédiée travaille actuellement sur l'édition d'un dépliant touristique. Ce dépliant, tiré à 10 000 exemplaires, pour une durée de 2 ans, sera disponible début août. Le Conseil municipal a été sollicité par M^{me} Daffini (entreprise de taxis) pour la mise en service d'un 3^{ème} véhicule sur la commune. Le Conseil municipal a émis un avis favorable à cette sollicitation. Dans un 2^{ème} temps, la commission départementale des taxis devra statuer sur cette demande. Pour la prochaine année scolaire, le prix du repas à la cantine a été fixé à 3,20 €. Enfin, dans la perspective des élections sénatoriales du 28 septembre prochain, le Conseil a procédé à l'élection des grands électeurs :

- titulaires : Jean Marie Lacombe, Cathy Guillet et Bertrand Cazal.

- suppléants : Dominique Garcia, Guy Rouzières, Nicole Fraysse.